



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DDFIP HAUTES ALPES
PÔLE GESTION FISCALE
4 COURS LADOUCETTE BP 104
05007 GAP CEDEX
TÉLÉPHONE : 04 92 52 59 00
MÉL. : ddfip05.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

GAP, le 22 Juillet 2020

Monsieur le Maire
Mairie de Ste Colombe
Le chef lieu
05700 SAINTE COLOMBE

Objet : renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis dans la semaine du 2 juin 2020, je vous ai invité à me proposer une liste de personnes¹ susceptibles d'être désignées commissaires de la CCID.

Par délibération N° 25-2020-bis en date du 01 juillet 2020, le conseil municipal a établi la liste de contribuables susceptibles de siéger à la CCID.

Après examen de la liste que vous avez bien voulu me transmettre le 15 juillet 2020 et conformément au 2 de l'article 1650 du code général des impôts, j'ai désigné comme membres de la commission communale des impôts directs les personnes dont les noms sont mentionnés dans le document ci-joint.

Je vous remercie d'informer chacun des commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Gestion Fiscale
Mme Laurence TEODORI

¹ 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants, 32 personnes pour les communes de plus de 2 000 habitants.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – (CCID)

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de Ste Colombe,

le Directeur Départemental des Finances Publiques des Hautes-Alpes désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM Prénom)	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (NOM Prénom)
COSSU Claude BRUNEL Jany BARONNE Nicole BOIRIVEAU Sandrine RESSEGAIRE Jeanine BLANC Catherine	ROUSSEL Christine ALMERAS René OLIVE David TAVERNA Adriano ROCHE Monique LEFRERE Evelyne

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

À GAP, le 22 Juillet 2020

Monsieur le Maire de SAINTE COLOMBE;
Monsieur le Responsable du Service des Impôts
des Particuliers de GAP ;
Le Responsable du SFDL

Pour le Directeur Départemental
des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Gestion Fiscale
Mme Laurence TEODORI

